

Plappeville

Concours de réflexion civique : 3e place pour l'école

Le Républicain Lorrain - 05 juin 2024 à 19:43 - Temps de lecture : 1 min



La classe de CM1/CM2 de l'école Les Venelles a remporté le troisième prix du concours de réflexion civique de l'UNC.

La classe de CM1-CM2 de Mme Heckel, de l'école élémentaire Les Venelles, à Plappeville, a reçu un chèque de 500 €.

En effet, elle a remporté le troisième prix du concours de réflexion civique organisé par l'Union nationale des combattants de la Moselle (UNC), en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac VG) et la France Mutualiste (LFM).

Un drapeau au nom de l'école

Le drapeau au nom de l'école a été remis officiellement par Édouard Pont, président de l'UNC de Plappeville, à trois élèves de l'école, Jeanne Sanitas, Liam Talarczyk et Elyes Zobler, qui est par ailleurs le plus jeune adhérent UNC de France.

Les écoliers avaient choisi le sujet suivant : « La libération de la Moselle lors de la Seconde Guerre mondiale. Pour vous, que signifie être libéré à cette époque ? »

L'argent gagné servira au financement d'un voyage vers un lieu de mémoire.

Lors de cette manifestation patriotique qui a eu lieu à la salle polyvalente, en présence des écoliers, du corps enseignant, du maire, des invités et des parents, les élèves n'ont pas hésité à participer à un échange d'éducation civique avec Claude Petitgand, président du jury, et Daniel Defaux, le maire de la commune.

« Plusieurs discours adaptés aux enfants ont été prononcés, et pour finir, nous avons chanté *La Marseillaise*, c'était très émouvant », a souligné Sophie Vagnier, directrice de l'école élémentaire Les Venelles.

Education Maternelle - Elémentaire +
